

M. Le Président  
M. Le Responsable Technique  
Orléans, le 26 Septembre 2021

## **AVIS DE FORMATION TSI (Tuteur de Stage Initiateurs)**

La Commission Technique Départementale organise en parallèle du stage initial initiateur une formation TSI à l'intention des MF1 souhaitant encadrer les stagiaires initiateurs dans leur club.

Ce stage se déroulera le **Samedi 23 et le Dimanche 24 Octobre 2021** dans les locaux du Comité Départemental FFESSM du Loiret à St Denis en Val. Compte tenu des capacités des locaux, le stage initial initiateur pourra être limité en effectif. Une convocation sera transmise par courrier électronique aux stagiaires afin de leur préciser les horaires et les modalités d'organisation.

Vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription à compléter. La clôture des inscriptions est fixée au 12 Octobre 2019

Salutations sportives.



La Présidente de la Commission Technique CODEP 45 FFESSM  
Caroline LACHAUD

## FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION TSI Session des 23-24 Octobre 2021

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse mail (pour recevoir la convocation) : \_\_\_\_\_

N° de Licence : \_\_\_\_\_

Club d'appartenance : \_\_\_\_\_ Numéro de Club : \_\_\_\_\_

Date :

Signature du candidat :

Avis du président du club d'appartenance :

Favorable  Défavorable

Date

Signature du Président :

Tampon du club :

### **Constitution du dossier :**

Fiche d'inscription à retourner par voie postale / mail à

Caroline Lachaud – 521 Rue de la Chapelle – 45400 Chanteau – [caro.lachaud@orange.fr](mailto:caro.lachaud@orange.fr)

**Avant le 12 octobre 2021**

Le repas du midi peut être pris en commun mais reste à la charge des stagiaires

Souhaite réserver le repas du samedi : Oui – Non

Souhaite réserver le repas du dimanche : Oui – Non